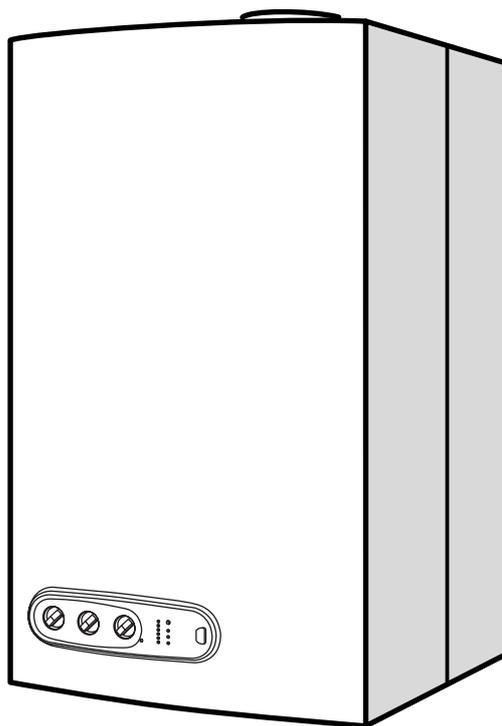


Balixia

CHAUDIERE MURALE GAZ DOUBLE SERVICE accumulation intégrée

Modèle pour raccordement à une VMC gaz

Notice d'installation et d'emploi



BALIXIA 24 VMC



**CHAFFOTEAUX
& MAURY**

Dénomination de la chaudière :

BALIXIA 24 VMC

Cette notice d'installation et d'emploi est destinée aux appareils installés en France

Sommaire

Instructions destinées à l'installateur

	Page
1 - description	3
2 - caractéristiques dimensionnelles	4
3 - caractéristiques hydrauliques.....	5
4 - conditions d'installation	6
5 - pose de la barrette	7
6 - pose de la chaudière	8
7 - démontage et montage de l'habillage - maintenance	9
8 - raccordements électriques	10
9 - mise en service	11
10 - réglages	12
11 - transformation de gaz	13
12 - codes défauts - informations	14

Instructions destinées à l'utilisateur

	Page
13 - commandes.....	15
14 - conduite.....	16
15 - entretien	17
16 - sécurité VMC gaz	17
17 - garantie	17
18 - changement de gaz.....	17
19- conseils pratiques	18
20 - caractéristiques techniques.....	19
21 - incidents de fonctionnement	20

Instructions destinées à l'installateur

1

Description

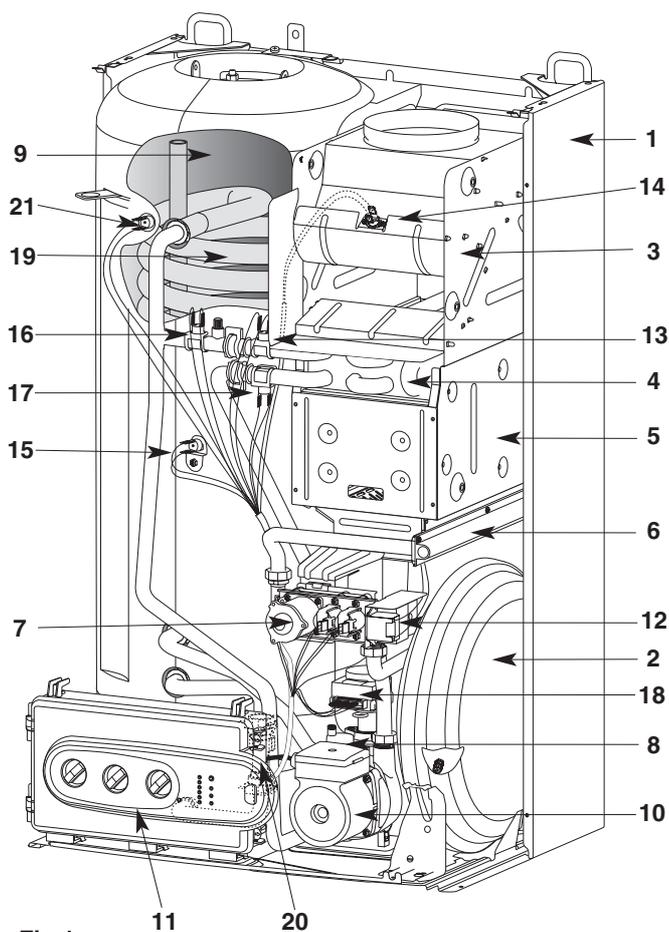


Fig.1

- 1. - châssis en tôle d'acier
- 2. - vase d'expansion sous pression
- 3. - coupe-tirage antirefouleur
- 4. - échangeur principal en cuivre
- 5. - chambre de combustion
- 6. - brûleur multigaz en acier inoxydable comportant :
 - une nourrice démontable équipée des injecteurs
 - deux électrodes d'allumage
 - une électrode de détection de flamme
- 7. - bloc gaz comprenant :
 - deux électrovannes de sécurité
 - une électrovanne de régulation
- 8. - dégazeur automatique
- 9. - ballon eau chaude sanitaire
- 10. - circulateur
- 11. - boîtier électronique (fig. 2)
- 12. - allumeur
- 13. - sécurité de surchauffe
- 14. - sécurité VMC gaz
- 15. - thermistance «confort»
- 16. - thermistance chauffage départ
- 17. - thermistance chauffage retour
- 18. - vanne distributrice
- 19. - échangeur sanitaire
- 20. - débistat sanitaire
- 21. - thermistance sanitaire

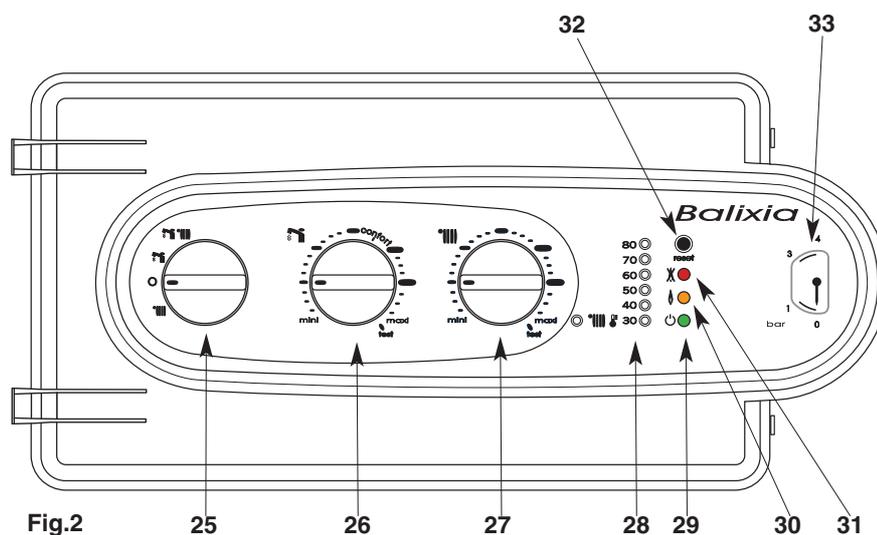
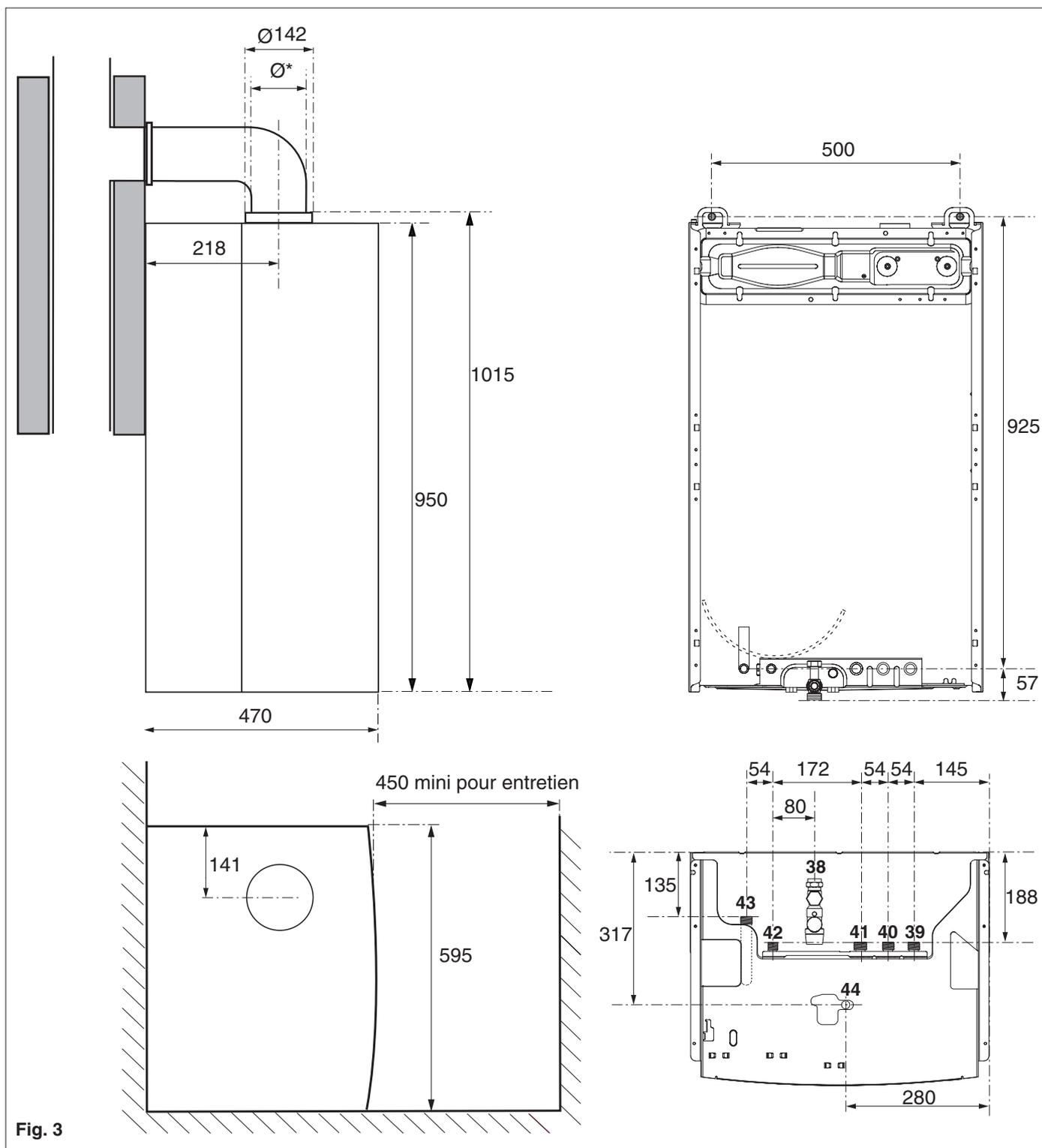


Fig.2

25. - commutateur :

- HIVER
- ETE
- VEILLE
- CHAUFFAGE SEUL

- 26. - bouton de réglage température sanitaire
- 27. - bouton de réglage température chauffage
- 28. - indicateur de température chauffage
- 29. - voyant vert de mise sous tension
- 30. - voyant orange de fonctionnement brûleur
- 31. - voyant rouge de mise en sécurité
- 32. - bouton poussoir de réarmement
- 33. - manomètre circuit chauffage



24 kW - virole d'adaptation pour un \varnothing du conduit 125 mm
(livré avec l'appareil)

Poids à vide
24 kW : 67 kg

- 39 Arrivée gaz
- 40 Retour chauffage
- 41 Départ chauffage
- 42 Arrivée eau froide
- 43 Départ eau chaude ballon
- 38 Soupape ballon
- 44 Soupape chauffage

La chaudière est livrée de série avec un by-pass automatique et un circulateur 2 vitesses.

Le diagramme (fig. 4) indique la courbe de la pression disponible en fonction du débit (en sortie de chaudière).

Le débit minimal de l'installation pour assurer un bon fonctionnement doit être de 300 l/h. (Robinets thermostatiques fermés).

Capacité en eau de l'installation.

La chaudière est équipée d'un vase d'expansion sous pression.

Volume maxi du vase d'expansion : 7,1 litres.

Pression de gonflage : 0,7 bar.

La capacité d'expansion du vase d'une installation sous pression varie avec (fig. 5):

- la température moyenne de fonctionnement en °C,
- la hauteur statique qui correspond à la différence de niveau en mètres, entre le point le plus haut de l'installation et l'axe du vase d'expansion

La pression de remplissage devra toujours être supérieure à la hauteur statique (exprimée en mètres) divisée par 10 (préconisée entre 1 et 1,5 bars).

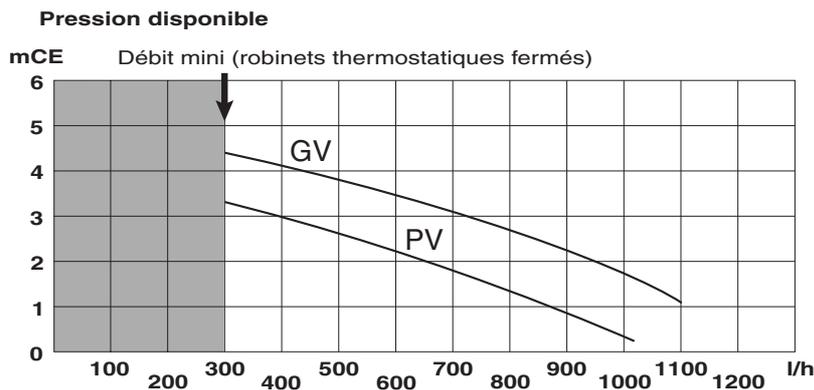


Fig. 4

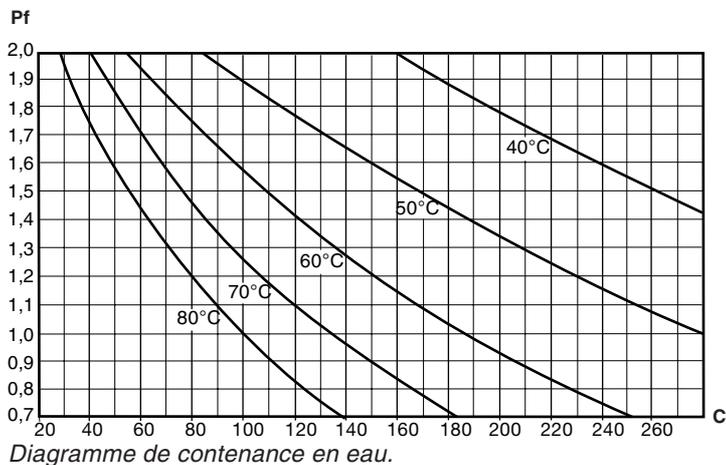


Fig. 5

- Pf = Pression du vase d'expansion, en bar
- C = Capacité de l'installation, en litres.

4.1 RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

BATIMENTS D'HABITATION

CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- arrêté du 2 août 1977

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments et de leur dépendances.

Notamment : le local doit posséder :

- un volume d'au moins 8 m³
- un ouvrant de 0,40 m² mini.
- des orifices obligatoires d'aération à maintenir en bon état de fonctionnement.

- arrêté du 5 février 1999 modificatif de l'arrêté du 2 août 1977

Après remplacement d'une chaudière à l'identique (axe et emprise de l'appareil antérieur), l'installateur est tenu d'établir un certificat de conformité « modèle 4 ».

- **norme DTU P 45-204** - Installations de gaz (anciennement DTU n°61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n°1 de juillet 1984).

- règlement Sanitaire Départemental.

Protection du réseau d'eau potable

- la présence sur l'installation d'une fonction de disconnection du type CB à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la **norme NF P 43-011**, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable est requise par les articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental.

- un disconnecteur NF est placé sur la barrette robinetterie de la chaudière.

- **norme NF C 15-100** - Installations électriques à basse tension - Règles.

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

CONDITIONS REGLEMENTAIRES D'INSTALLATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales

pour tous les appareils :

- articles **GZ**

Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.

- articles **CH**

Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

Recommandation :

si la région est exposée aux risques de foudre (installation isolée en bout de ligne EDF,...) prévoir un parafoudre.

Notre garantie est subordonnée à cette condition.

4.2 PRECONISATION D'INSTALLATION

Implantation de la chaudière

- placer la chaudière à proximité du conduit d'évacuation des produits de combustion.
- ne pas installer la chaudière au dessus des plaques de cuisson, du four, et en général au dessus de tout équipement produisant des vapeurs grasses qui risqueraient, par encrassement, d'en altérer le fonctionnement.
- prévoir une paroi et des fixations permettant de supporter le poids de la chaudière (poids : 145 kg environ).
- prendre des précautions pour limiter les nuisances acoustiques.

Circuit d'eau chaude sanitaire

Dans le cas d'une dureté de l'eau supérieure à TU 25, prévoir un traitement de l'eau.

Voir **norme DTU** sanitaire.

Circuit de chauffage central

Débit de circulation : lors du dimensionnement, bien veiller au respect du débit minimal : 300 l/h, robinets thermostatiques fermés.

Précautions contre la corrosion

Des incidents de fonctionnement, dus à la corrosion sont susceptibles de se produire lorsque l'installation est réalisée avec des éléments hétérogènes.

Pour éviter ces problèmes il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion.

Prendre toute précaution pour éviter que l'eau traitée ne devienne agressive.

Installation ancienne : placer un pot de décantation sur le retour et au point bas, et prévoir un traitement approprié du circuit.

Recommandation : prévoir des purgeurs sur tous les radiateurs et aux points hauts de l'installation ; ainsi que des robinets de vidange aux points bas.

Evacuation de gaz brûlés

Voir DTU 24-6 et règles techniques

Cette chaudière, Cat. II 2E+ 3+ correspond à la norme française NF D 35 337.

Elle est équipée d'un dispositif spécial, permettant le raccordement à une installation d'évacuation mécanique des produits de combustion (VMC gaz).

Le raccordement est prévu pour l'emboîtement du tuyau ou du coude Ø 125 à l'intérieur de la buse de sortie de l'antirefouleur.

PREFABRICATION

Pour la pose de la barrette robinetterie et de la traverse d'accrochage :

- présenter le gabarit papier fourni pour la préfabrication à l'endroit retenu et suivre les recommandations de celui-ci. Placer la tôle de préfabrication, monter les douilles ainsi que les robinets avec les différents joints.
- tenir compte des conditions d'installation § 4.

RACCORDEMENT DES CANALISATIONS

Les douilles de raccordement sont fournies dans un colis séparé de l'appareil.

Divers jeux de raccords sont disponibles chez les grossistes.

- 1ère installation
- remplacement de chaudières Chaffoteaux & Maury
- remplacement de chaudières autres marques
- kit d'écartement mural (dans le cas de passage des tubes par l'arrière)

NETTOYAGE ET TRAITEMENT DE L'INSTALLATION

Les raccordements hydrauliques terminés, il est indispensable de procéder au nettoyage de l'installation avec un produit approprié (dispersant) afin d'éliminer les limailles, soudures, huiles d'usinage et graisses diverses. Proscrire tout solvant ou hydrocarbure aromatique (essence, pétrole...).

Le traitement complet de l'installation est conseillé dès la mise en service afin de maintenir un PH entre 9 et 9,5.

Description de la barrette robinetterie

Robinetts représentés OUVERT

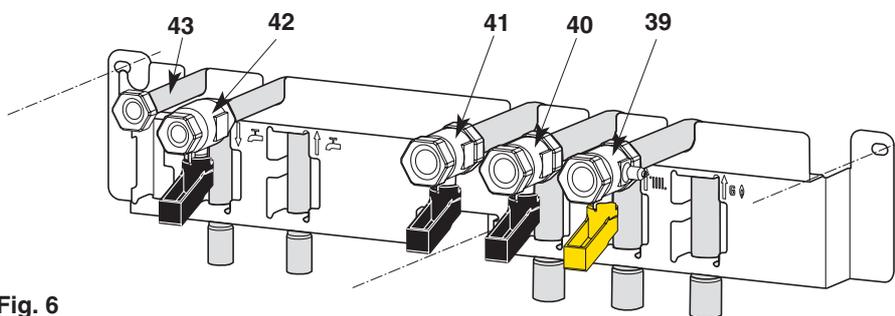


Fig. 6

- 39. Robinet gaz avec prise de pression (manette jaune)
- 40. Robinet retour chauffage
- 41. Robinet départ chauffage
- 42. Robinet d'alimentation eau-froide
- 43. Départ eau chaude sanitaire

- présenter la chaudière au dessus de la barrette, la laisser descendre sur la traverse d'accrochage, et monter la vis **V** de fixation du support ballon sur la traverse (fig. 7)
- Raccorder les différents robinets, robinets 3/4 sur gaz (robinet manette jaune, couple de serrage mini 10 mN), départ et retour chauffage, robinets 1/2 sur eau froide sanitaire, et durit sortie ballon **46** (fig. 8)
- joints et douilles de raccordement, douilles 3/4 sur gaz, départ et retour chauffage, douille 1/2 sur eau froide et eau chaude sanitaire (fig. 8)
- un joint filtre **F1** est placé sur le robinet gaz, un filtre eau **F2** sur l'alimentation eau froide sanitaire et un filtre chauffage **F3** sur le bloc chauffage (fig. 8)
- Le tuyau de vidange de la soupape de sécurité **44** (tube translucide), de la soupape ballon **38** et celui du disconnecteur **45** doivent obligatoirement être raccordés à une canalisation d'eau usée.(fig. 8)
- terminer par le raccordement au conduit de fumée :
 - utiliser un tuyau ou un coude de raccordement agréé "spécial-gaz".
 - le raccordement est prévu pour l'emboîtement du tuyau ou du coude à l'intérieur de la buse de sortie de l'antirefouleur de la chaudière

Le montage de l'habillage est impératif pour un fonctionnement correct de l'appareil.

Pour la pose de la chaudière, il n'est pas nécessaire d'enlever l'habillage.

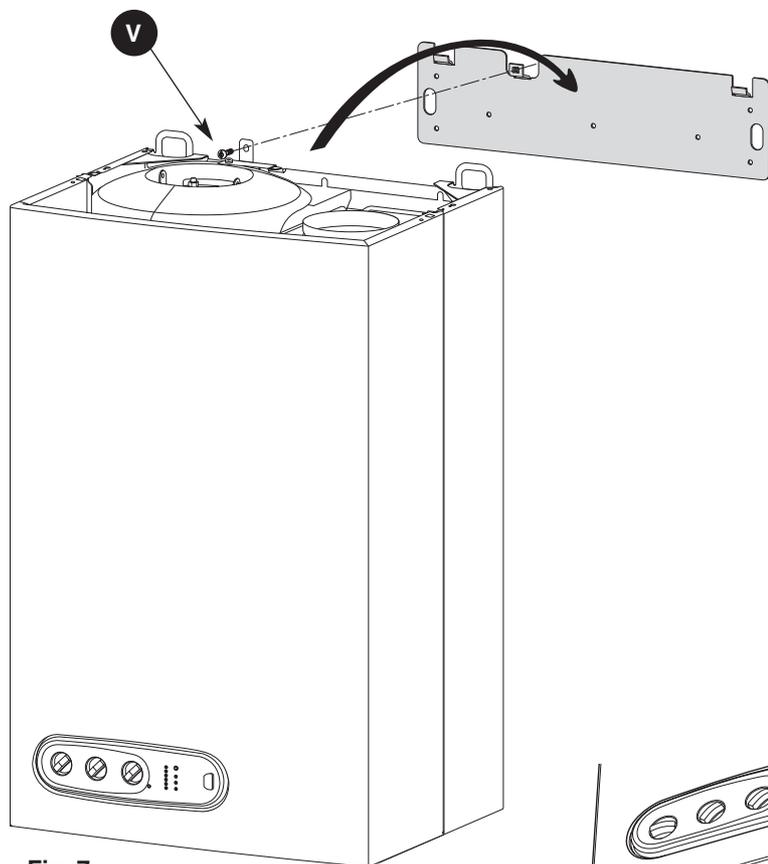


Fig. 7

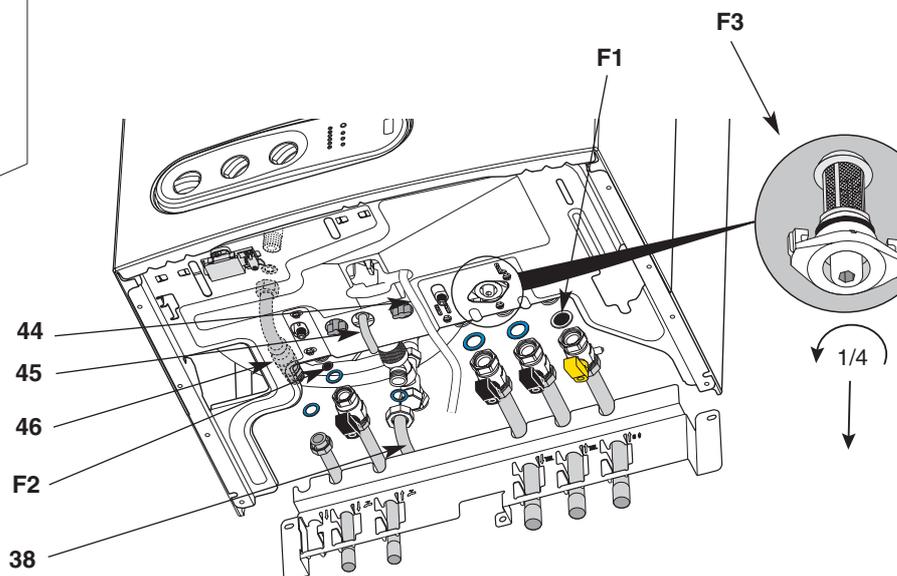


Fig. 8

Démontage de l'habillage

- dévisser les 4 vis **A** de fixation de l'habillage (fig. 9)
- dégager les clips (détail - fig. 10)
- enlever l'habillage

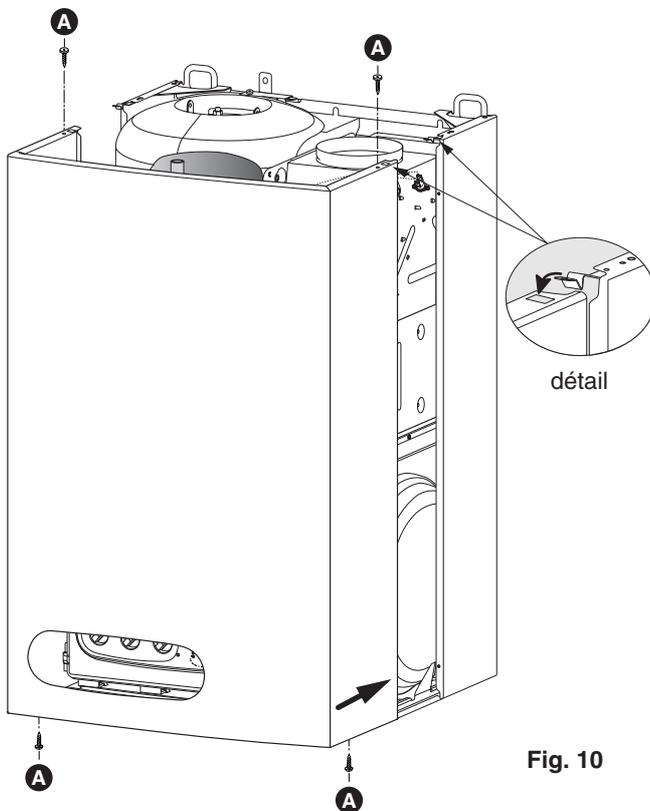


Fig. 10

Maintenance

Pour la maintenance de l'appareil, il y a possibilité de déplacer le boîtier électrique sans avoir à effectuer de déconnexion. Le boîtier électrique est clipé sur le fond inférieur du châssis - (fig. 11).

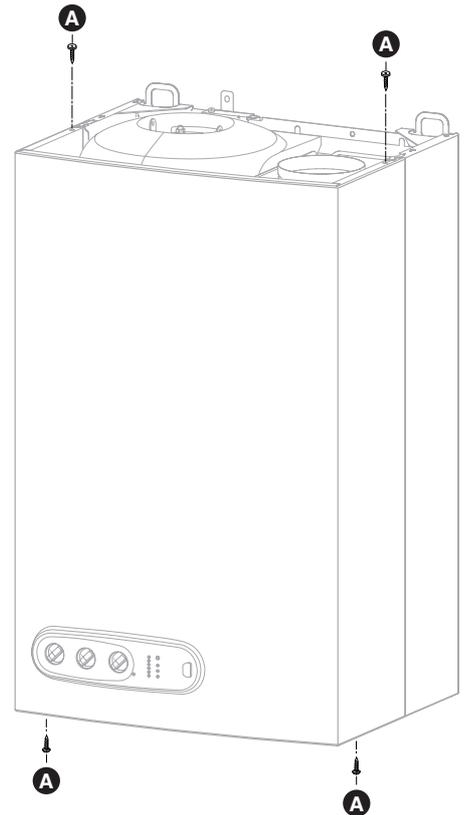


Fig. 9

Montage de l'habillage

Retirer le film protecteur

- présenter l'habillage (fig. 10)
- engager les 2 clips dans l'habillage (voir détail)
- visser les 4 vis de fixation **A** de la façade (fig. 9)

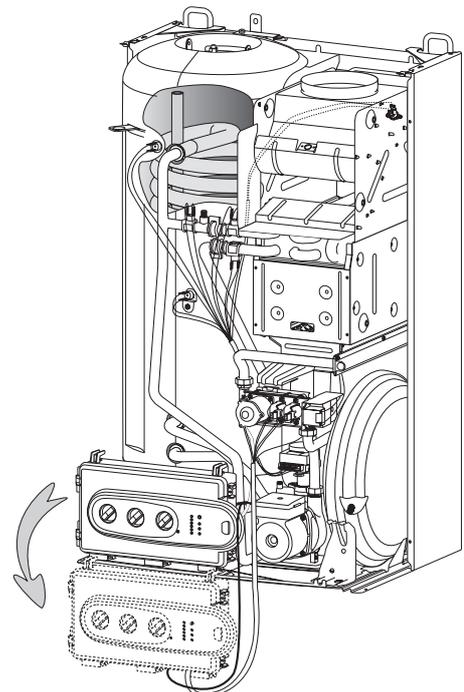


Fig. 11

Emplacement des raccordements :

- le raccordement électrique du TA s'effectue sous la chaudière, sur la tôle de fond
- les arrivées des câbles d'alimentation secteur et du thermostat d'ambiance doivent être prévues au mur à la hauteur définie par le gabarit de pose
- l'alimentation secteur de la chaudière s'effectue avec un câble 2 P + T livré avec l'appareil. Le câble du TA est non fourni.

Nota : Les 2 câbles, secteur et TA, doivent être 2 câbles séparés.

Important :

Conformément à la réglementation, un dispositif de séparation bipolaire, ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm, doit être prévu dans l'installation fixe d'alimentation de la chaudière.

Raccordement secteur

Le câble 3 conducteurs **C** est pré-cablé au niveau du boîtier électrique de l'appareil. Raccorder ce câble au réseau de distribution 230 V protégé. (fig. 12)

Raccordement d'un thermostat d'ambiance

Ouvrir le bornier **B** à l'aide d'un tourne-vis (fig. 13)

Le raccordement d'un thermostat d'ambiance se fait sur ce connecteur **B**. (fig. 14)

- ôter le shunt **S**.
- raccorder le thermostat à la place du shunt **S**

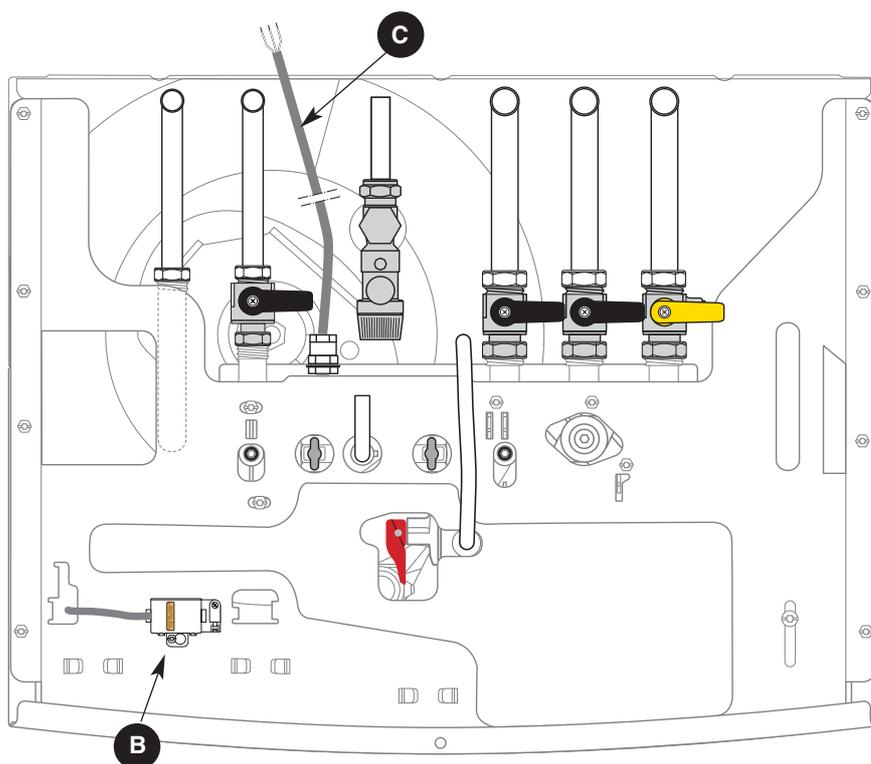


Fig. 12

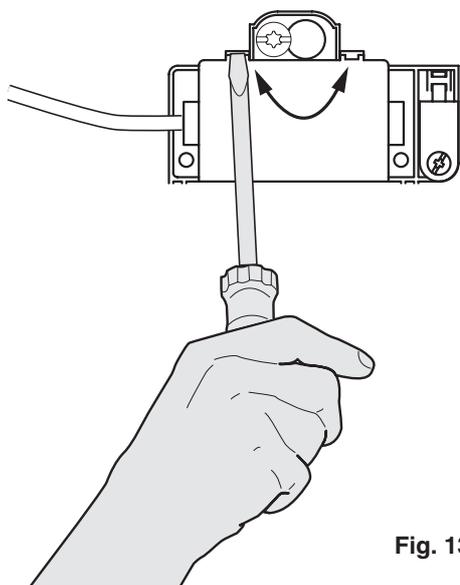


Fig. 13

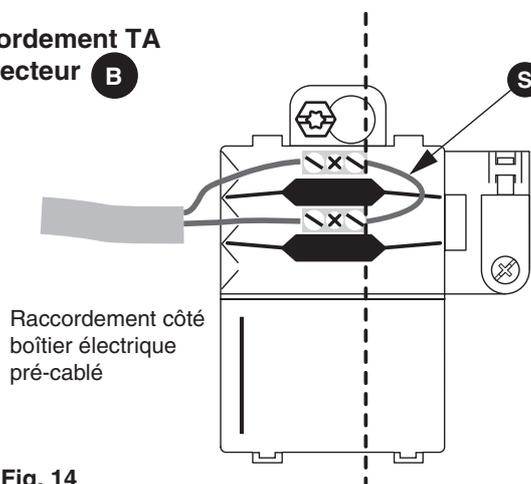
**Raccordement TA
Connecteur **B****

Fig. 14

Mise en pression (fig. 15)**Circuit sanitaire**

- ouvrir le robinet d'eau froide **42**
- purger le ballon et l'installation en puisant aux différents robinets d'eau chaude

Circuit chauffage

- vérifier que les robinets départ chauffage **41** et retour chauffage **40** sont ouverts
- ouvrir les robinets de remplissage **37**
- refermer ces robinets lorsque l'aiguille du manomètre **33** se situe à la pression déterminée au § 3
- purger l'installation et rétablir la pression

Circuit gaz

- ouvrir le robinet gaz **39**
- purger le circuit gaz
- vérifier les étanchéités sur toute la ligne gaz

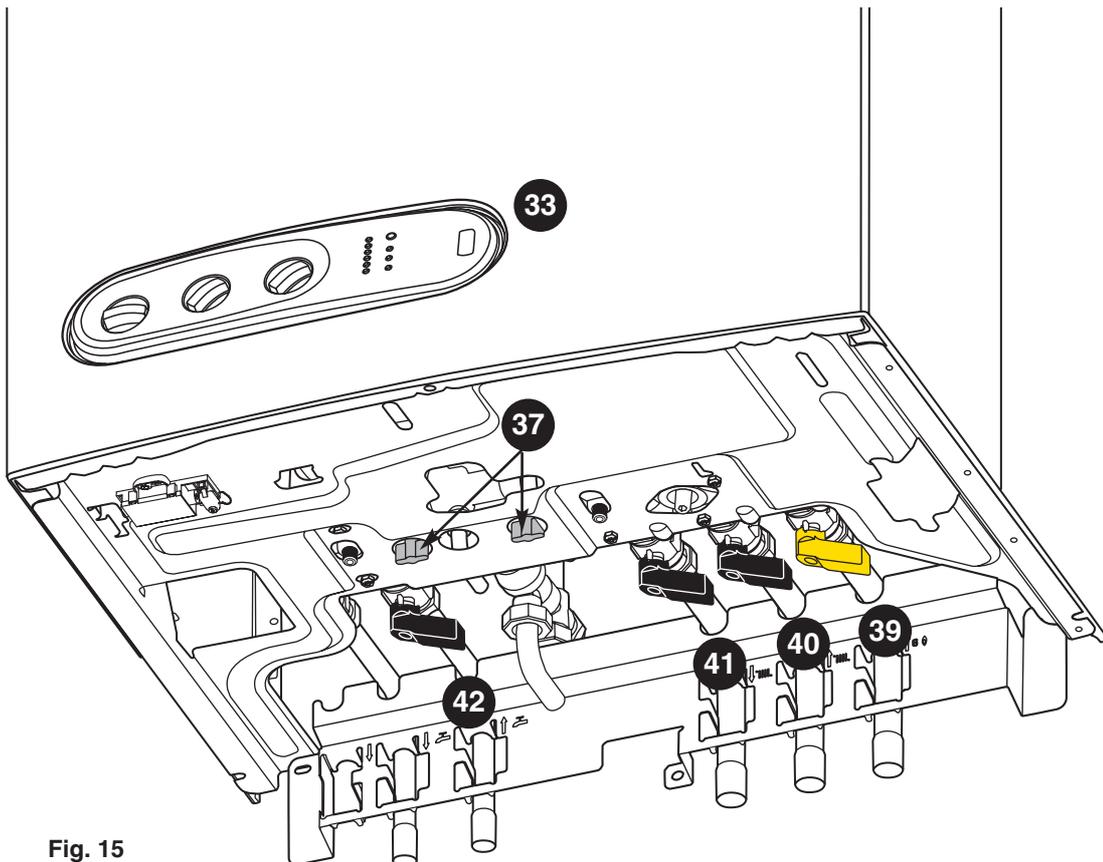


Fig. 15

REGLAGES

La chaudière est livrée avec tous les boutons de réglage sur **OFF** (fig. 17) et les potentiomètres tournés à fond dans le sens horaire. Si l'installation le nécessite, il est possible de modifier ces réglages.

Dans ce cas, il faut intervenir à l'intérieur du boîtier électrique.

Mettre la chaudière hors tension, ôter l'habillage, ouvrir le boîtier en appuyant sur les 2 poussoirs **P** (fig. 16), les boutons de réglages se trouvent sur la carte électronique fixée sur le couvercle du boîtier.

- **A1** permet d'arrêter ou pas la pompe lorsque le TA n'est pas en demande
- **A2** permet le fonctionnement de la pompe en chauffage en petite ou grande vitesse
- **A3** permet de régler la Temporisation Anticycle Chauffage à 30 s ou 3 min
TAC : durée pendant laquelle on interdit le redémarrage du brûleur pendant une phase de régulation chauffage.
- **A4** permet le fonctionnement en mode chauffage modulant ou en tout ou rien
- **B1** permet de régler la température de consigne maximale en chauffage à 85 °C ou 90°C
- **B2 & B3** permet de choisir l'élément sur lequel le programmeur va agir
- **B4** en cas de montage d'une cartouche thermostatique en sortie sanitaire, positionner le bouton sur ON : la consigne sanitaire est alors fixée à 60°C quelque soit la position du bouton de réglage sanitaire **26**

Nota : après une coupure secteur ou un reset de la carte, le TAC est annulé pendant 3 minutes.

- **P1** : potentiomètre permettant de limiter la puissance chauffage dans la limite du réglage effectué sur P2 (voir tableau page 13)
- **P2** : potentiomètre permettant d'ajuster la puissance maximale de la chaudière (voir tableau page 13)

Le connecteur **J12** muni d'un shunt, est prévu pour raccorder un programmeur optionnel (voir la notice correspondante s'il y a lieu).
Les réglages effectués, refermer le couvercle du boîtier et remonter l'habillage.

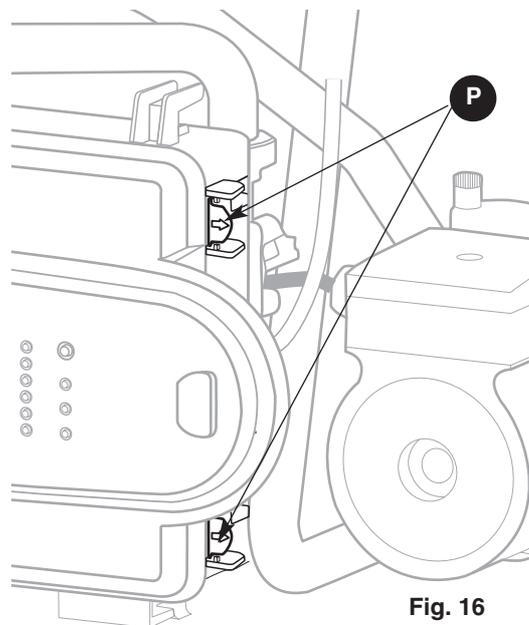
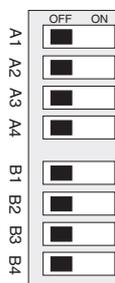


Fig. 16

Réglages d'usine



OFF		ON	
Pompe en arrêt sur TA		Pompe en fonctionnement continu	
Pompe Grande Vitesse		Pompe Petite Vitesse	
Anticycle 3 min		Anticycle 30 s	
Fonctionnement Modulant		Fonctionnement Tout Ou Rien	
Maximum de la consigne chauffage 85°C		Maximum de la consigne chauffage 90°C	
Action du programmeur	OFF aucune OFF	ON chauffage OFF	OFF ballon ON chauffage + ballon ON
Cartouche thermostatique : non		Cartouche thermostatique : oui	



Fig. 17

Réglage de la puissance gaz au brûleur

Les valeurs figurant dans les tableaux ci-dessous sont données à titre indicatif pour une pression gaz nominale de distribution, pour effectuer un ajustement éventuel de la puissance chauffage de la chaudière en fonction des besoins de l'installation. Elles ne peuvent pas servir à calculer la puissance exacte réglée de la chaudière.

Balixia 24 VMC				
Gaz :	G20	G25	PROPANE	BUTANE
P. utile (kW)	Pression nourrice (mm CE)			
8	14	/	/	31
12	21	/	/	58
16	37	/	/	104
20	59	/	/	163
24	85	/	/	235

Transformation de gaz

En cas d'adaptation à un gaz autre que celui pour lequel la chaudière est équipée, il sera procédé au remplacement des pièces livrées avec le kit de transformation.

En cas d'anomalie de fonctionnement de l'appareil, une ou plusieurs leds (rep **28**) clignotent correspondant à un type de défaut qui sont listés dans le tableau ci-dessous.

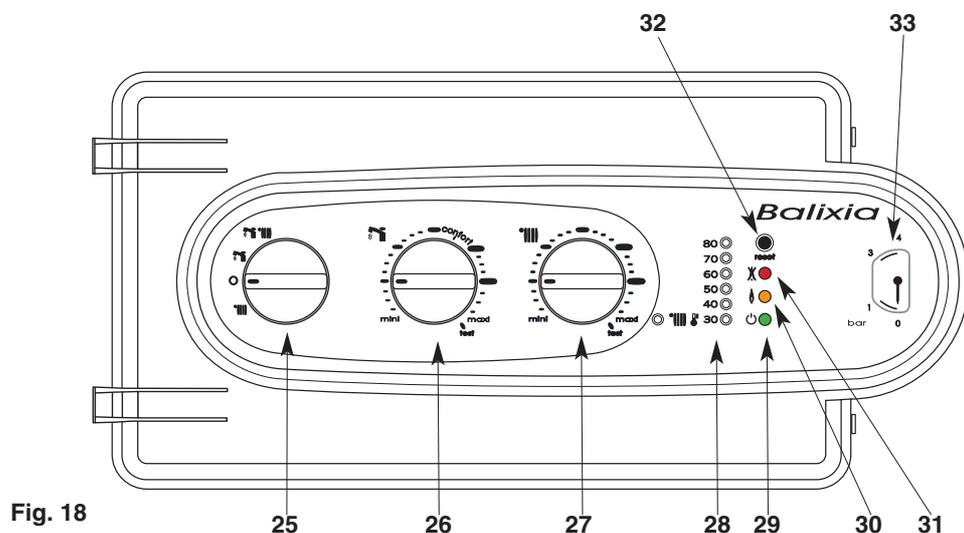
Codage sur Led						INTITULE DU DEFAUT	INFORMATION
30	40	50	60	70	80		
○	○	○	○	○	●	Mise en sécurité par surchauffe.	
○	○	○	○	●	●	Mise en sécurité par défaut d'allumage.	
○	○	○	●	○	●		Hors gel pompe.
○	○	○	●	●	○		Hors gel brûleur.
○	○	○	●	●	●	Absence circulation d'eau.	
○	○	●	○	○	○	Défaut de circulation d'eau primaire.	
○	○	●	○	○	●	Thermistance sanitaire ouverte.	
○	○	●	○	●	○	Thermistance sanitaire court-circuitée.	
○	○	●	○	●	●	Thermistance départ chauffage ouverte.	
○	○	●	●	○	○	Thermistance départ chauffage court-circuitée.	
○	○	●	●	○	●	Thermistance retour chauffage ouverte.	
○	○	●	●	●	○	Thermistance retour chauffage court-circuitée.	
○	●	○	○	●	●	Mise à l'arrêt par défaut de débordement fumées (ou fusible 1,25A)	
○	●	○	○	●	○		Tentative de réallumage.
○	●	○	●	○	○	Problème de câblage (ou fusible 1,25 A)	
○	●	●	○	○	●	Thermistance ballon ouverte.	
○	●	●	○	●	○	Thermistance ballon court-circuitée.	
○	●	●	○	●	●		Température ballon hors limite.
●	○	○	○	○	○	Défaut de communication avec la carte principale.	

○ = voyant éteint

● = voyant clignotant

Instructions destinées à l'utilisateur

Commandes



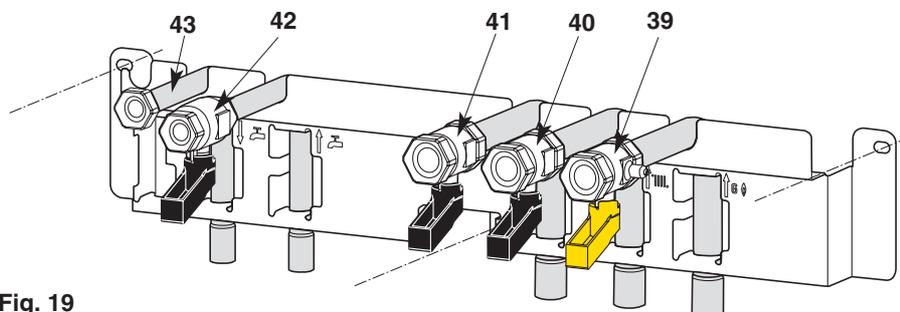
25. - commutateur :

- HIVER
- ETE
- VEILLE
- CHAUFFAGE SEUL

- 26. - bouton de réglage température sanitaire
- 27. - bouton de réglage température chauffage
- 28. - indicateur de température chauffage
- 29. - voyant vert de mise sous tension
- 30. - voyant orange de fonctionnement brûleur
- 31. - voyant rouge de mise en sécurité
- 32. - bouton poussoir de réarmement
- 33. - manomètre circuit chauffage

Description de la barrette robinetterie

Robinets représentés OUVERT



- 39. Robinet gaz avec prise de pression (manette jaune)
- 40. Robinet retour chauffage
- 41. Robinet départ chauffage
- 42. Robinet d'alimentation eau-froide
- 43. Départ eau chaude sanitaire

Fig. 19

Mise en route

1. Vérifier que la pression dans le circuit de chauffage est suffisante : l'aiguille du manomètre au minimum 1 bar avec 1,5 bar à froid maxi. Dans le cas contraire voir § 3.
2. S'assurer que le robinet d'arrêt de gaz général de l'installation est ouvert et que la chaudière est sous tension, le voyant vert **29**  s'allume.
3. Ouvrir le robinet gaz **39** (fig.19).

Votre chaudière est prête à fonctionner.

Attention : Lors de la mise en marche après un arrêt prolongé, une présence d'air dans la canalisation de gaz peut contrarier les premiers allumages. Voir § 21 "Incidents de fonctionnement".

Pour obtenir de l'eau chaude seul

Placez le commutateur **25** en position «  » voyant vert **29** allumé ; le voyant orange **30** s'allume chaque fois que le brûleur entre en fonction.

Le bouton de réglage sanitaire **26** «  » permet de limiter la température de l'eau chaude.

Pour obtenir de l'eau chaude et du chauffage

- Placez le commutateur **25** (fig. 18) en position «   » voyant vert **29** allumé ; le voyant orange **30** (fig. 18) s'allume chaque fois que le brûleur entre en fonction. Pendant un puisage sanitaire, la fonction chauffage est interrompue.

Le bouton de réglage du chauffage **27** «  » (fig. 18) donne la possibilité d'ajuster la température de l'eau du circuit de chauffage en fonction des besoins saisonniers.

Tournez le bouton **27**:

- vers «Maxi» par temps froid,
- vers «Mini» par temps doux,

L'indicateur **28**  (fig. 18) affiche cette température.

De plus si votre habitation est équipée d'un thermostat d'ambiance, réglez-le à la température intérieure désirée.

Pour obtenir du chauffage seul

- Placez le commutateur **25** (fig. 18) en position «  » voyant vert **29** allumé.

Le bouton de réglage du chauffage **27** «  » (fig. 18) donne la possibilité d'ajuster la température de l'eau du circuit de chauffage en fonction des besoins saisonniers.

Tournez le bouton **27**:

- vers «Maxi» par temps froid,
- vers «Mini» par temps doux,

L'indicateur **28**  (fig. 18) affiche cette température.

De plus si votre habitation est équipée d'un thermostat d'ambiance, réglez-le à la température intérieure désirée.

Arrêt du chauffage

- Placez le commutateur **25** en position «  ». La chaudière produit alors uniquement de l'eau chaude sanitaire.

Mise en veille

- Placez le commutateur **25** en position « **O** » le voyant vert **29** (fig. 18) reste allumé. Les fonctions hors gel de la chaudière restent actives. Dégommage de pompe et de vanne distributrice.

Arrêt complet de la chaudière

- Placez le commutateur **25** en position « **O** »
- Coupez l'alimentation électrique de la chaudière.
- Coupez l'arrivée du gaz en tournant le robinet **39** (fig. 19), sur la position «STOP»

Remarque:

*Dans certains cas d'installation, il est possible qu'il se produise en été, après puisage d'eau chaude, un léger réchauffement de la canalisation (et éventuellement d'un radiateur). Pour l'éviter, il suffit de fermer le robinet départ chauffage **41** (fig. 19).*

*Ne pas oublier de le rouvrir en début de saison de chauffage, lorsque l'on replace le commutateur **25** (fig. 18) en position «   ».*

Entretien

L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire aux termes de la législation en vigueur.

Faites effectuer, une fois par an, une vérification, par un professionnel qualifié.

Pour toutes les opérations d'entretien de votre chaudière, des formules de contrat d'entretien annuel peuvent vous être proposées par des prestataires de services. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations d'entretien.

Sécurité VMC gaz

Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) :

Cette chaudière est équipée d'un dispositif spécial, permettant le raccordement à une installation d'évacuation mécanique des produits de combustion. Son principe est le suivant :

- Un thermostat est placé dans l'antirefouleur spécial VMC.
- Lorsque le brûleur est allumé et que la ventilation fonctionne normalement, le thermostat est balayé par l'air ambiant.
- Si la ventilation devient défaillante (soit par une panne du ventilateur, une obstruction de la gaine ou de la bouche d'extraction, soit par toute autre cause), le débit d'air ambiant diminue, la température du mélange air-gaz brûlés augmente aussitôt, le thermostat coupe le circuit électrique, entraînant le verrouillage de l'arrivée du gaz.

L'appareil est désarmé et ne pourra se remettre en marche que sur intervention manuelle.

Après vérification du circuit de ventilation (gaine, extracteur, etc...) il sera possible de réarmer la chaudière (en agissant sur le bouton 29 fig. 17), le thermostat, refroidi, aura remis le circuit et la température d'extraction des produits de combustion sera normale.

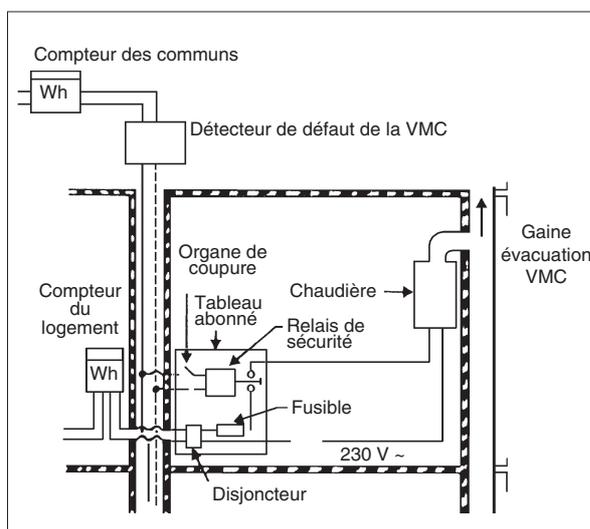
Dispositif de sécurité collective VMC

Cette chaudière peut être, lorsqu'il existe, raccordée au dispositif de sécurité collective VMC gaz (ce dispositif ne se substitue en aucun cas au dispositif intégré à la chaudière).

L'alimentation électrique (230 V 50 Hz) de la chaudière se fait par une ligne spécifique, commandée par un relais de sécurité, indépendante de la chaudière et située dans le local à chauffer. Le relais de sécurité est lui-même piloté par le dispositif de contrôle (pressostat, tachymètre,...) de la VMC collective.

En cas de panne de cette dernière, l'alimentation électrique de la chaudière sera interrompue entraînant l'interruption de l'arrivée du gaz au brûleur.

L'appareil est en position d'arrêt et se remettra automatiquement en marche après la disparition du défaut.



Garantie

Votre chaudière est garantie pendant une période spécifiée sur le certificat de garantie qui vous précise les modalités. Assurez-vous que le volet détachable de ce certificat a bien été retourné à Chaffoteaux & Maury.

Pour bénéficier de la garantie, un professionnel qualifié doit avoir installé, réglé et opéré la mise en service de votre installation. C'est pour vous l'assurance qu'il s'est conformé à la notice d'installation et que les conditions réglementaires et de sécurité ont été respectées.

Le premier contrôle technique de votre chaudière peut être fait gracieusement à votre demande par un professionnel qualifié «station technique Chaffoteaux & Maury».

Changement de gaz

Ces appareils sont prévus pour fonctionner soit au gaz naturel soit au gaz butane-propane.

Le changement de gaz doit être effectué par un professionnel qualifié.

Précautions en cas de gel

Nous vous conseillons de consulter votre installateur ou votre service après-vente qui vous indiqueront les mesures les plus adaptées à votre situation.

• Circuit sanitaire

La vidange du circuit sanitaire de la chaudière s'effectue après avoir fermé, au compteur d'eau, le robinet d'eau froide de l'installation, puis :

- ouvrir un robinet d'eau chaude,
- actionner la vanne d'évacuation de la soupape ballon **38** (fig. 20). L'eau s'écoule par l'orifice de vidange.

• Circuit chauffage

Prendre l'une des dispositions suivantes :

- 1) Vidanger le circuit de l'installation de chauffage
- 2) Protéger l'installation de chauffage avec un produit antigel. La vérification périodique du niveau de protection apporté par cet antigel est une garantie supplémentaire.
- 3) Laisser tourner votre installation au ralenti en réglant le thermostat d'ambiance sur la position "hors-gel" (entre 5 et 10°C).

Attention : laisser la chaudière en position chauffage

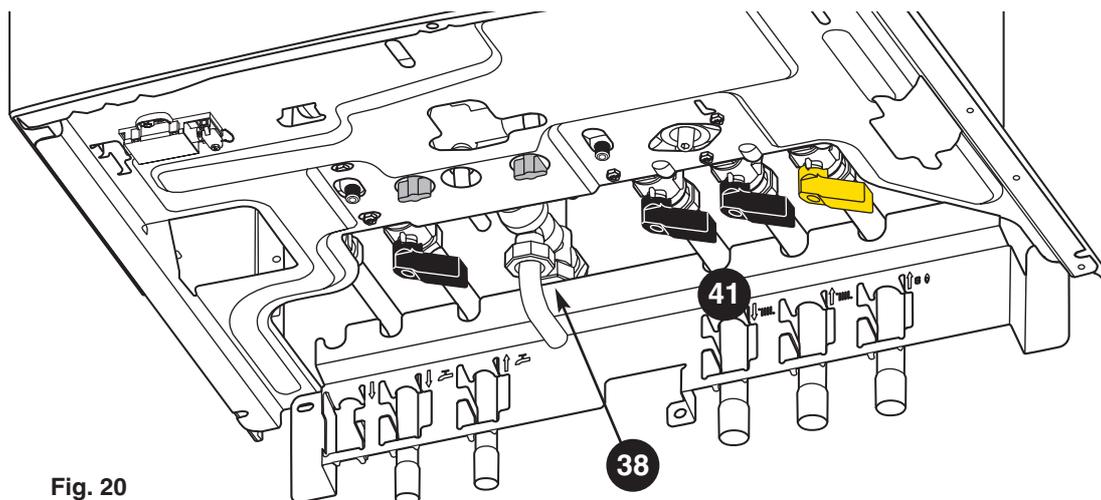


Fig. 20

Caractéristiques techniques

Modèle.....	Balixia 24 VMC	
Puissance chauffagePn 	7,8 à 24 kW	
Puissance eau chaude sanitaire variablePn max 	24 kW	
Catégorie de performance selon RT 2000 Classe I - Type VMC (tirage naturel - cheminée - sécurité de débordement).	référence	
Catégorie.....	II 2E+3+	
Débit d'évacuation à 15°C 1013 mbar		
normalV	103,2 m³/h	
diminué.....V	74,4 m³/h	
augmentéV	136,8 m³/h	
Débit spécifique eau chaude sanitaire (ΔT: 30 K)D	17,0 l/min.	
Débit d'allumage eau chaude sanitaire	1,9 l/min.	
Débit minimal du circuit chauffage central	300 l/h	
Pression minimale d'enclenchement sanitairePw min 	0,5bar	
Pression maximale circuit sanitairePw max 	7 bar	
Pression maximale circuit chauffagePw max 	3 bar	
Température départ chauffage réglable	de 40 à 85°C	
Température E-C-S moyenne de stockage	de 40 à 70°C	
Contenance circuit sanitaire	55 litres	
Tension électrique	230 volts mono - 50 Hz	
Puissance électrique absorbée	90 W	
Protection électrique.....	IP 44	
Débit nominal de gaz (15°C-1013 mbar).....	Débit maxi.	Débit mini.
.....Qn	27,0 kW	9,5 kW
G 20 (GN H - Lacq) 34,02 MJ/m³ sous 20 mbar.....Vr	2,86 m³/h	1,00 m³/h
G 25 (GN L - Groningue) 29,25 MJ/m³ sous 25 mbar.....Vr	3,04 m³/h	1,06 m³/h
Débit nominal de gaz (15°C-1013 mbar).....	Débit maxi.	Débit mini.
.....Qn	27,0 kW	9,5 kW
G 30 (butane) 45,6 MJ/kg sous 28-30 mbar.....Vr	2,13 kg/h	0,74 kg/h
G 31 (propane) 46,4 MJ/kg sous 37 mbar.....Vr	2,09 kg/h	0,72 kg/h
.....	Nat	Prop
Repérage nourrice.....	G20-G25	G30-G31
Marquage	1305214 NAT	1305433 PRO
Injecteurs en 1/100 de mm	118	68
Nb d'injecteurs.....	18	18
Diaphragme		
Diamètre/repérage en mm.....	5,0	4,6
Ensemble électrovanne		
Repérage.....	GAZ NAT	BUT/PROP
Couleur du siège de clapet.....	noir	jaune

Incidents	Causes	Solutions
La chaudière ne se met pas en marche	Absence de gaz, Absence d'eau Absence d'électricité	Faites les vérifications qui s'imposent (arrivée de gaz, présence d'eau, disjoncteurs, fusibles...)
	Présence d'air dans le circuit gaz	Peut survenir après un arrêt prolongé. Recommencer les opérations de mise en service, voir § 9
	Coupure par le thermostat d'ambiance	Réglez le thermostat d'ambiance.
Voyant rouge allumé ; mise en sécurité		Attendre quelques minutes. Appuyez sur le bouton reset 32 (fig. 18) : le voyant rouge s'éteint, le cycle d'allumage recommence. En cas de persistance de mise en "sécurité", faites intervenir un professionnel qualifié.
Bruits dans l'installation de chauffage	Présence d'air ou pression insuffisante	Purgez l'installation de chauffage ou rétablissez la pression, voir § 9
Réchauffage des radiateurs en fonctionnement ETE	Phénomène de thermosiphon au départ du circuit chauffage	En été, fermer le robinet départ chauffage 41 (fig. 19) , ne pas oublier de le rouvrir en début de saison.

Si toutefois ces solutions restaient sans résultat, faites appel à un professionnel qualifié.



CHAFFOTEAUX & MAURY

47 rue Aristide Briand
92532 LEVALLOIS PERRET Cedex
Tél. Accueil Consommateur : 01 47 59 80 60
Tél. Assistance Technique Professionnels : 01 47 59 80 20
Fax Services Commerciaux : 01 47 59 80 01
Fax Services Techniques : 01 47 59 80 02
www.chaffoteaux-maury.fr